



COORDINATION ET ANIMATION DU PLAN REGIONAL DE LUTTE CONTRE L'AMBROISIE EN AUVERGNE- RHONE-ALPES

Bilan 2020

30/03/2020

Partenaires financiers



TABLE DES MATIERES

Contexte	3
Implication de FREDON dans la lutte contre l'ambrosie	3
Un contexte annuel particulier	4
Animation du plan dans le cadre du PRSE3	4
Lien avec l'animation du Plan Régional Santé-Environnement	4
Organisation de l'équipe FREDON Ambrosie	4
Renforcement et animation du réseau de référents ambrosie	6
Animation du réseau de partenaires	10
Appui aux délégations départementales de l'Agence Régionale de Santé (ARS)	11
Animation technique - Mediation	11
Prospection et aide à la gestion des signalements	12
Médiation.....	18
Formation / Information des partenaires ambrosie	21
Rencontres bout de champ et plateformes d'essai	26
Communication	27
Diffusion d'informations	27
Autres evenements	32
Bilan des actions 2020 et axes d'amélioration	34

CONTEXTE

L'ambrosie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.) est une espèce végétale envahissante originaire d'Amérique du Nord et dont l'aire d'expansion se développe rapidement à l'échelon européen.

Elle s'installe dès le début du printemps sur les terres dénudées et remaniées par l'activité humaine ainsi que sur les grèves des cours d'eau. Elle peut entraîner une baisse de la production agricole et sa gestion, dans les espaces urbains ou cultivés, peut engendrer des pollutions des eaux (utilisation d'herbicides spécifiques pour la régulation des espèces). De plus, cette plante, au pollen fortement allergène, est à l'origine d'effets néfastes directs sur la santé humaine (rhinites, conjonctivites, asthme...) générant des surcoûts pour l'Assurance Maladie. Le coût sanitaire global annuel de l'ambrosie est estimé à plus de 40 millions d'euros en région Auvergne-Rhône-Alpes (source ORS ARA - 2017).

IMPLICATION DE FREDON DANS LA LUTTE CONTRE L'AMBROISIE

Depuis 2012, un plan de lutte contre l'ambrosie est mis en œuvre sur l'ex-région Auvergne, appuyé par un cadre réglementaire qui impose la destruction de cette plante (arrêtés préfectoraux relayés par un décret et un arrêté interministériel).

Depuis juin 2014, FREDON Auvergne est missionnée par l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour participer à la mise en œuvre de ce plan de lutte visant à :

- Assurer la surveillance de la présence d'ambrosie sur l'ex-région ;
- Améliorer les connaissances concernant le développement de la plante et ses effets ;
- Développer des outils de gestion de l'ambrosie ;
- Sensibiliser les acteurs locaux sur les risques liés à la présence d'ambrosie ;
- Promouvoir les actions de lutte ;
- Accompagner les acteurs locaux (agriculteurs, référents communaux et intercommunaux, gestionnaires de grands linéaires...) dans la gestion obligatoire de l'ambrosie ;
- Animer le réseau de référents ambrosie.

Depuis 2017, FREDON Rhône-Alpes est également missionnée sur la thématique ambrosie et est notamment chargée d'accompagner les acteurs dans la gestion obligatoire de l'ambrosie dans le domaine agricole sur le territoire rhônalpin.

Début 2018, FREDON Auvergne devient également responsable de l'animation du plan d'actions relatif à l'action 13 du PRSE3 en Auvergne-Rhône-Alpes. L'objectif de cette action est de consolider et valoriser les nombreuses initiatives prises sur le territoire régional pour réduire l'exposition de la population aux pollens allergisants, et notamment aux pollens de l'ambrosie.

Enfin, depuis le 1er février 2019, FREDON Auvergne-Rhône-Alpes est créée et intègre les missions des deux anciennes structures afin de poursuivre les actions « Ambrosie » menées sur l'ensemble de la région. Cette harmonisation permet notamment :

- Une meilleure lisibilité de l'action auprès des acteurs locaux et régionaux ;
- Une meilleure appropriation, coordonnée et partagée, du plan de lutte par l'ensemble des agents ARS et FREDON Auvergne-Rhône-Alpes.

Une communication plus efficace, et cela au profit d'une meilleure cohérence des actions de lutte pour qu'elles soient plus pertinentes et plus efficaces.

UN CONTEXTE ANNUEL PARTICULIER

La campagne de lutte 2020 a été impactée par 2 événements importants :

- Les confinements successifs mis en œuvre pour lutter contre le Covid-19 et les mesures sanitaires à respecter pour faire face à cette pandémie ont fortement impacté le déroulement de la campagne de lutte contre l'ambrosie et notamment le nombre de manifestations organisées sur le territoire. A noter : la production de pollens d'ambrosie ne semble pas avoir été favorisée par les confinements successifs, contrairement à certains autres pollens allergènes.
- Les élections municipales de 2020 ont également limité l'engagement des collectivités, notamment en début de campagne avec des désignations de référents ambrosie qui ont été souvent assez tardives. En effet, le premier tour des élections s'est déroulé le 15 mars 2020, à la veille de l'annonce du premier confinement. Le second tour a quant à lui été reporté au 28 juin 2020, alors que la campagne de lutte contre l'ambrosie était déjà bien engagée (au niveau national, on estime que près de 80% des communes ont désigné leur nouveau maire dès le premier tour). De plus, le renouvellement des élus consécutif à ces élections (au niveau national, on estime que près de 40% des maires sont de nouveaux élus) implique des besoins importants de formation de ces référents afin de les rendre pleinement opérationnels.

ANIMATION DU PLAN DANS LE CADRE DU PRSE3

LIEN AVEC L'ANIMATION DU PLAN REGIONAL SANTE-ENVIRONNEMENT

L'animation du plan de lutte contre l'ambrosie s'intègre dans le cadre du Plan Régional Santé-Environnement PRSE3 (action 13 : Réduire l'exposition de la population aux pollens allergisants).

FREDON AuRA participe aux réunions du comité technique élargi afin de définir les orientations du plan. En parallèle de ces réunions, plusieurs échanges ont été nécessaires au cours de l'année 2020 pour mettre à jour la feuille de route et les résultats du PRSE3. De plus, tout au long de la campagne 2020, des échanges réguliers entre l'ARS et FREDON AuRA (téléphone, mail, réunions...) ont permis d'ajuster les actions du plan de lutte contre l'ambrosie à l'échelle régionale.

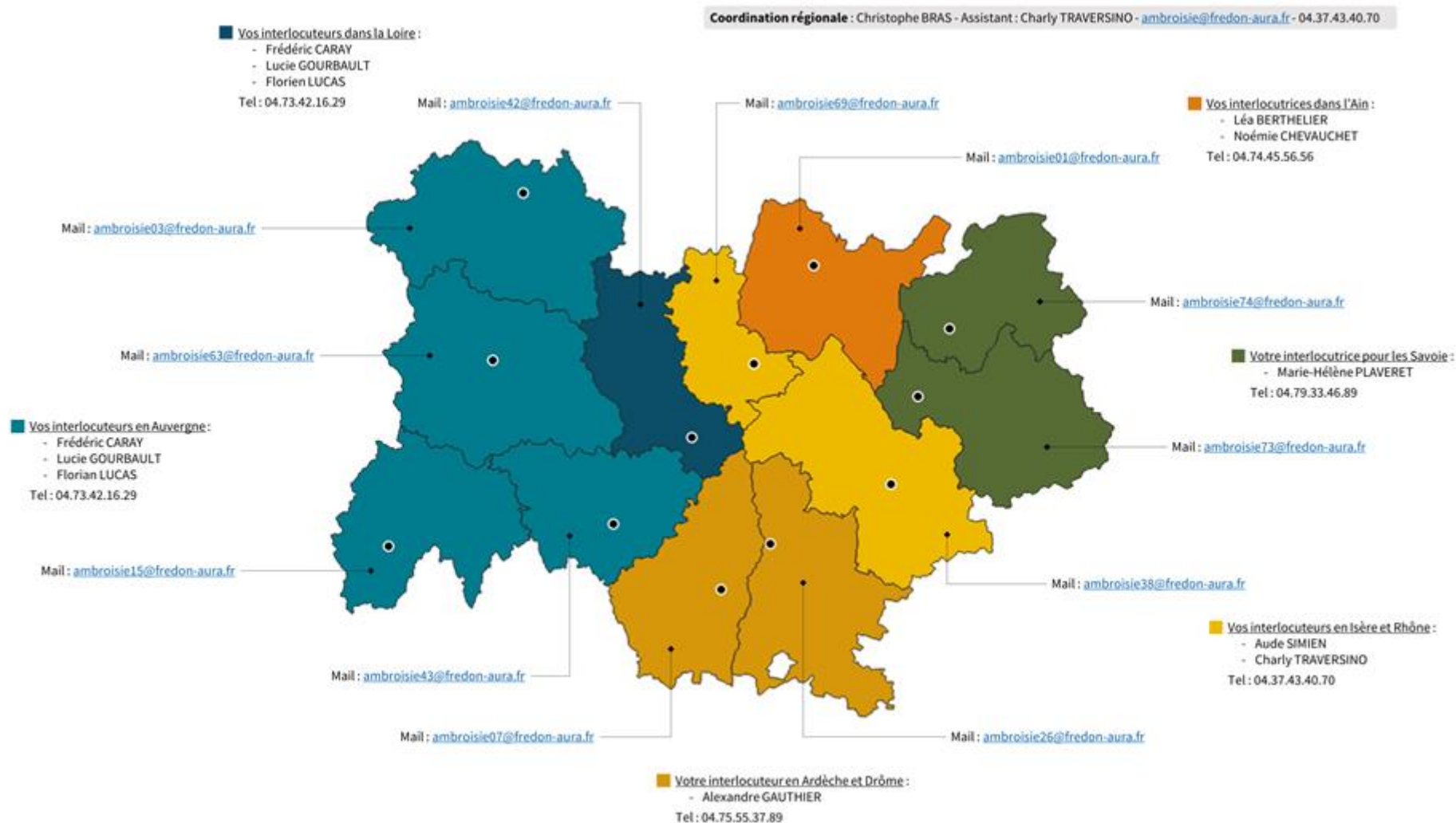
ORGANISATION DE L'EQUIPE FREDON AMBROSIE

Début 2019, une réorganisation de l'équipe « Ambrosie » au sein de FREDON AuRA a été initiée au niveau régional. Cette nouvelle disposition a notamment permis une répartition homogène des collaborateurs sur l'ensemble du territoire Auvergne-Rhône-Alpes, apportant ainsi plus de proximité des agents de FREDON AuRA avec :

- Les délégations départementales de l'ARS ;
- Les référents ambrosie locaux (communaux et intercommunaux) ;
- Les acteurs agricoles et non agricoles locaux.

Par ailleurs, la coordination régionale réalisée par FREDON permet une unité des messages et des actions sur tout le territoire. L'équipe ambrosie de FREDON AuRA se compose de 10 agents (cf. carte p.5).

Cette organisation d'équipe a été maintenue en 2020.



Animation du plan de lutte contre l'ambroisie en Auvergne-Rhône-Alpes : Organisation territoriale de FREDON AuRA

RENFORCEMENT ET ANIMATION DU RESEAU DE REFERENTS AMBROISIE

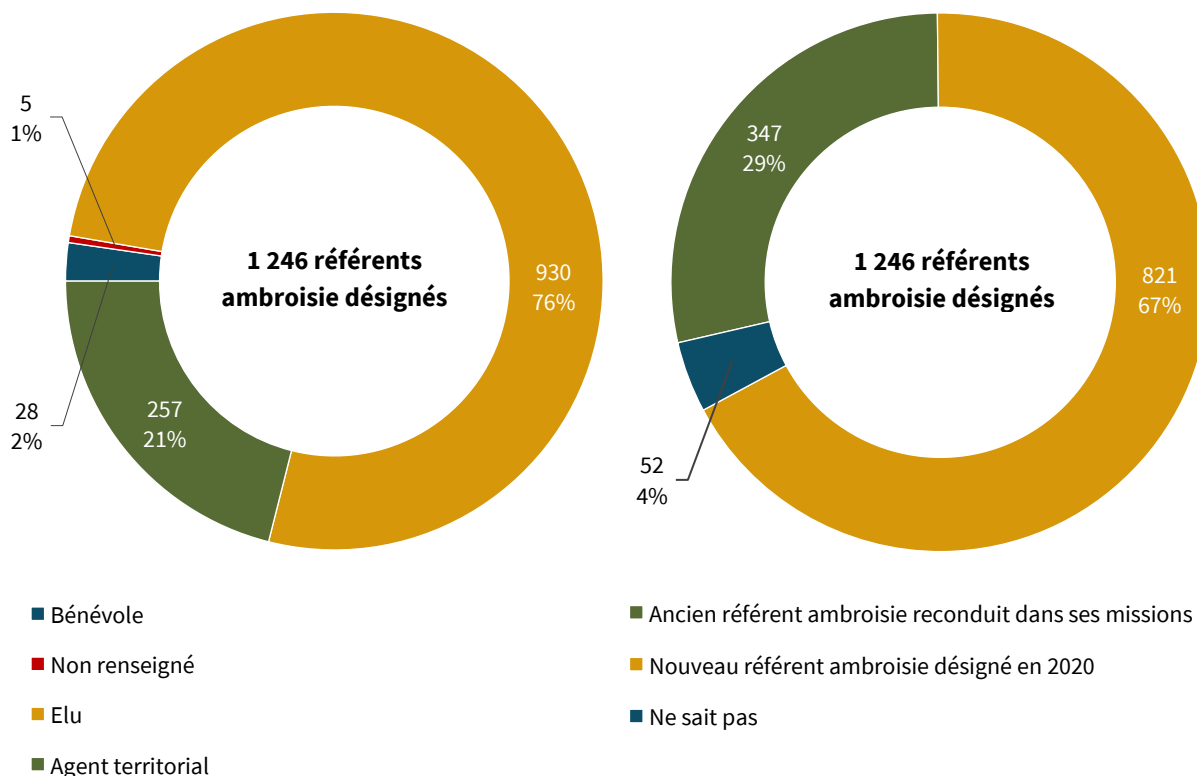
En 2019, FREDON AuRA assurait, dès le début de la campagne, une actualisation de la base de données des référents ambroisie (communaux et intercommunaux) sur le territoire auvergnat. Ce travail préalable permettait notamment d'amorcer le dialogue avec les collectivités et d'initier un premier travail de sensibilisation voire d'accompagnement des référents communaux. Cela avait conduit en 2019 à identifier 1 507 référents ambroisie sur le seul territoire auvergnat (soit l'équivalent de 61% des communes de ce territoire). Sur le territoire rhônalpin, le RNSA était responsable de l'actualisation de la base de données des référents ambroisie. Plusieurs erreurs avaient toutefois été relevées dans l'annuaire des référents ambroisie disponible sur la base « Atlas Santé », ce qui avait fortement pénalisé le déroulement des actions de terrain.

En 2020, suite aux élections municipales et au renouvellement des élus, il a été décidé nationalement que l'ensemble de la base de données des référents ambroisie serait actualisée via un formulaire de désignation en ligne. Ce formulaire a été réalisé par l'Observatoire des ambrosies en concertation avec son comité de pilotage.

1 246 référents ambroisie (communaux ou intercommunaux) ont été renseignés sur ce formulaire (cf. carte p.8 pour plus d'information concernant la répartition géographique des référents désignés en Auvergne-Rhône-Alpes) :

Dép.	Communes			Communautés de communes	
	Nb référents	Nb communes avec référent(s)	Superficie couverte (%)	Nb référents	Nb EPCI avec référent(s)
01	186	148	30,1	6	2
03	63	48	12,3	1	1
07	95	81	13,0	0	0
15	17	16	6,6	2	1
26	157	132	30,6	1	1
38	185	152	26,2	0	0
42	92	77	12,6	3	3
43	73	61	24,9	3	3
63	102	88	15,0	3	3
69	110	89	28,6	3	1
73	81	69	14,6	4	2
74	55	47	12,1	4	4
Total	1 216	1 008	17%	30	21

La grande majorité de ces référents est constituée d'élus nouvellement désigné en 2020 (cf. graphiques p.7).



Statut des référents nommés en 2020 via le formulaire de désignation

Tout au long de la campagne de lutte 2020, FREDON AuRA a activement participé à renforcer le réseau des référents ambroisie sur le territoire régional. Plusieurs communications ont ainsi été réalisées pour inciter les collectivités à désigner des référents (cf. graphique p.9).

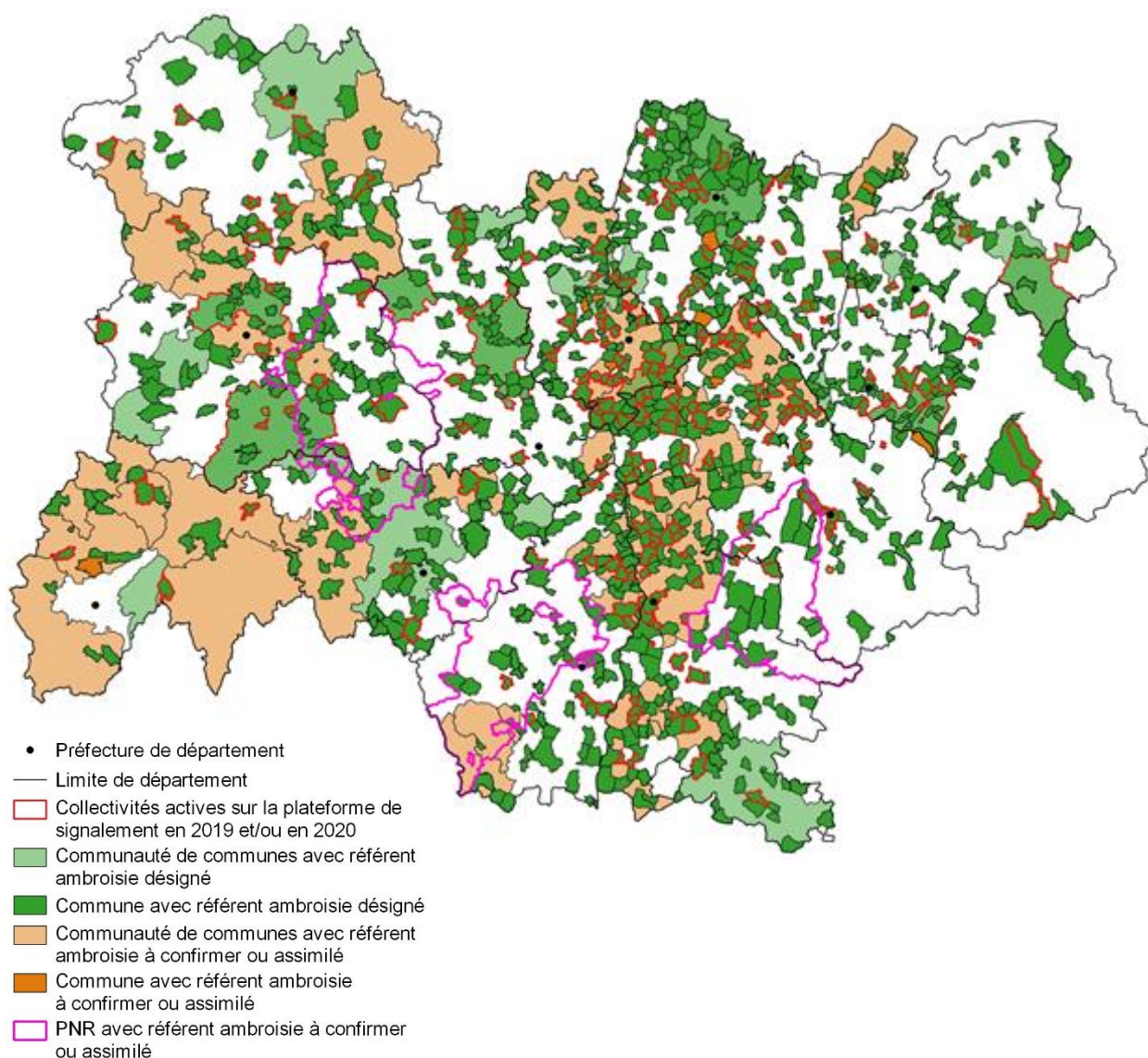
De plus, une campagne de démarchage par téléphone de l'ensemble des communautés de communes a été initiée dès le début de la campagne 2020. L'objectif de cette première action était notamment de dynamiser l'identification de référents intercommunaux et de renforcer l'implication des communautés de communes sur la thématique de la lutte contre l'ambroisie. Plusieurs difficultés ont été rencontrées lors de cette action. En effet, les élections municipales de 2020 ont limité l'engagement des communautés de communes en début de campagne, avec des désignations de référents intercommunaux qui ont été souvent assez tardives. De plus, la compétence de gestion de l'ambroisie n'est pas toujours ressentie comme une priorité à l'échelle intercommunale. Il conviendra d'approfondir ce travail de sensibilisation afin d'améliorer la participation de ces structures dans la lutte contre l'ambroisie.

69 contacts supplémentaires (référents ambroisie à confirmer ou assimilés) ont ainsi été identifiés par FREDON AuRA sur un total 55 collectivités (communes ou communautés de communes représentées en orange sur la carte). Il s'agit majoritairement d'agents communaux ou d'élus non identifiés officiellement via le formulaire de désignation des référents mais tout de même impliqués dans la lutte contre l'ambroisie sur leur territoire.

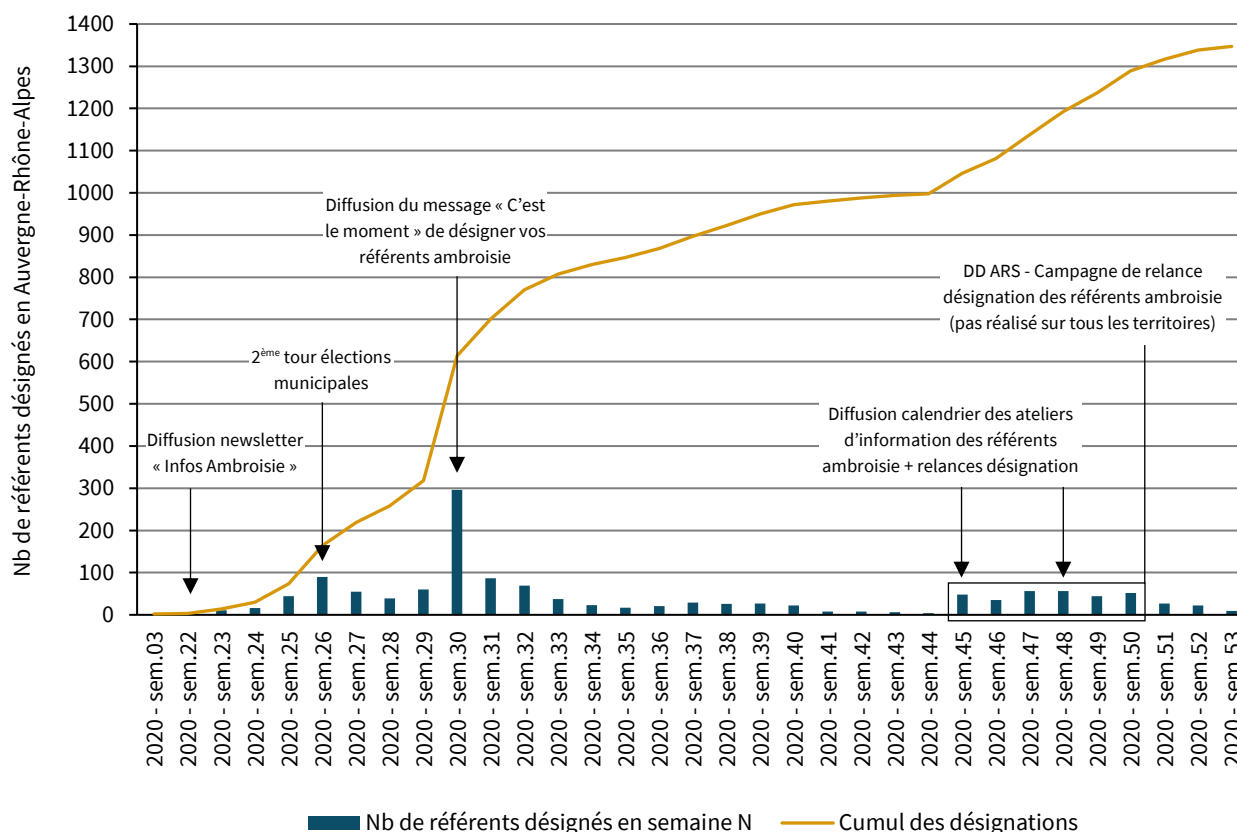
En parallèle, un premier tri des contacts « Ambroisie » identifiés sur AtlaSanté a été réalisé fin 2020, avec pour consigne d'identifier uniquement les référents « Ambroisie » actifs en 2019 et 2020 sur la plateforme de signalements. 256 contacts ont ainsi été identifiés sur un total de 217 collectivités (cerclées en rouge sur la carte p.8).

Une seconde enquête, réalisée par le RNSA, a également complété ce travail de mise à jour de la base de données AtlaSanté afin de vérifier si les contacts inactifs en 2019 et 2020 souhaitaient malgré tout maintenir leur compte opérationnel. 172 contacts (sur un total de 145 collectivités) ont répondu favorablement à cette demande et déclaré être toujours concerné par la thématique « Ambroisie » sur leur commune. Ces contacts viennent ainsi compléter la liste des collectivités avec au moins un référent ambroisie désigné (cf. carte ci-dessous).

1261 collectivités (1200 communes, 58 communautés de communes et 3 PNR) ont ainsi désigné au moins un référent ambroisie (ou assimilé) sur leur territoire :



Collectivités avec au moins un référent ambroisie désigné ou assimilé en Auvergne-Rhône-Alpes



Dynamique de désignation des référents ambroisie en Auvergne-Rhône-Alpes

En comparaison avec les années précédentes, on note une nette amélioration dans la fiabilité des données d'identification des référents ambroisie sur le territoire rhônalpin. En effet, la présence de données récentes et vérifiées a notamment permis d'éviter les sollicitations d'anciens référents (problème fréquemment rencontré avec l'utilisation des informations issues d'Atlas Santé en 2019 et en début de campagne), améliorant ainsi la qualité des échanges avec les collectivités. En revanche, ce nouveau processus de désignation ne permet pas à l'équipe de FREDON AuRA de renseigner elle-même le formulaire sur la base de déclaration orale de la part de référent non encore enregistré. Il faut que ce soit le référent qui s'enregistre via le formulaire en ligne (certaines informations sont à compléter directement par l'utilisateur, qui doit aussi autoriser l'utilisation de ses données personnelles en lien avec les obligations liées au RGPD).

Malgré les différentes relances effectuées, moins de 30% des collectivités d'Auvergne-Rhône-Alpes ont désigné « officiellement » un référent ambroisie sur leur territoire (avec une forte disparité selon les départements). On note ainsi une baisse significative du nombre de référents ambroisie entre 2019 et 2020, due notamment au renouvellement des élus après les élections municipales.

Il pourrait être intéressant de faire évoluer la procédure d'identification des référents ambroisie afin de faciliter la désignation des référents et ainsi mieux comptabiliser les acteurs impliqués sur le terrain mais qui n'ont pas pris le temps de renseigner le formulaire de désignation en ligne.

IDENTIFICATION DES BESOINS DES COLLECTIVITES

Les besoins de formation des référents ambroisie ont été sondés via le formulaire de désignation :

- 26% des inscrits (soit 324 référents) déclarent avoir déjà suivi une formation « Ambroisie » ;

- 56% des inscrits (soit 698 référents) déclarent avoir besoin d'une formation « Ambroisie ». Parmi eux, 55 référents ont déjà suivi une formation mais souhaitent approfondir leurs connaissances ;

	Elus	Agents territoriaux
Formés	18% (169 référents)	46% (119 référents)
Besoin de formation	58% (542 référents)	39% (100 référents)
Non formés mais ne souhaite pas de formation	26% (225 référents)	17% (45 référents)
Total	930	257

A noter : la somme des pourcentages annoncés dans ce tableau n'est pas égale à 100%. En effet, certains référents déjà formés souhaitent bénéficier d'une nouvelle formation et sont donc comptabilisés également dans la rubrique « Besoin de formation ».

- 22% des inscrits (soit 274 référents) n'ont jamais suivi une formation « Ambroisie » mais ne souhaitent pas être sollicités pour une future formation. Il conviendra de rester attentifs pour s'assurer de la bonne appropriation des méthodes de lutte contre l'ambroisie et, plus généralement, de l'engagement de ce public.
- 9% seulement des inscrits (soit 112 référents) déclarent être formés à l'utilisation de la plateforme de signalement. Ce faible résultat peut suggérer une certaine méconnaissance de l'outil et partiellement expliquer l'absence de gestion des signalements sur certains territoires.

ANIMATION DU RESEAU DE PARTENAIRES

ANIMATION DE GROUPES DE TRAVAIL THEMATIQUES

Dans le cadre de l'accompagnement des acteurs locaux prévu dans le PRSE3, des réunions de groupes de travail thématiques étaient prévues annuellement. Toutefois, il a été estimé fin 2019 que l'échelle régionale présentait des faiblesses pour garantir une participation importante des partenaires lors de ces réunions en présentiel et le fonctionnement de ces groupes de travail a ainsi été réorganisé.

Ces réunions d'échange, à l'échelle régionale ou infrarégionale, permettent aux partenaires d'améliorer leurs connaissances sur la plante, de partager leurs expériences et de diffuser les bonnes pratiques de gestion de l'ambroisie. Elles permettent également de recenser les besoins de ces acteurs et de définir des actions concrètes à mettre en œuvre en région.

Un GT « Grands linéaires » avait été initialement programmé par FREDON AuRA le 16/03/2020. Toutefois, face à l'évolution de la situation sanitaire, cette réunion a été reportée plusieurs fois pour finalement être réalisée le 05/02/2021 en visioconférence. L'ensemble du travail de préparation du GT « Grands linéaires » a cependant été réalisé sur l'année 2020. Ordre du jour de la réunion :

- Bilan des campagnes ambroisie 2019 et 2020 ;
- Retours sur les actions menées par les gestionnaires d'infrastructures linéaires ;
- Témoignages et échanges sur des actions à valeur d'exemple :
 - o Plan de gestion de l'ambroisie du Conseil Départemental de l'Allier ;
 - o Plan de gestion de l'ambroisie de la Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est ;
 - o Actions prospectives sur l'ambroisie menées par APPR/AREA :
 - Essais d'éco-pâturage sur le secteur à Saint-Quentin-Fallavier (38) ;
 - Expérimentation de désherbage à la saumure ;
 - Diagnostic / Plan de gestion sur l'A71.
- Présentation et échanges sur le module « Surfactive » et « Linéaire » de la plateforme ambroisie.

Dans le contexte sanitaire, il n'a pas pu être organisé de réunion du Groupe de Travail « Agricole ». Une réunion régionale en visioconférence est prévue pour le premier semestre 2021.

APPUI AUX DELEGATIONS DEPARTEMENTALES DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE (ARS)

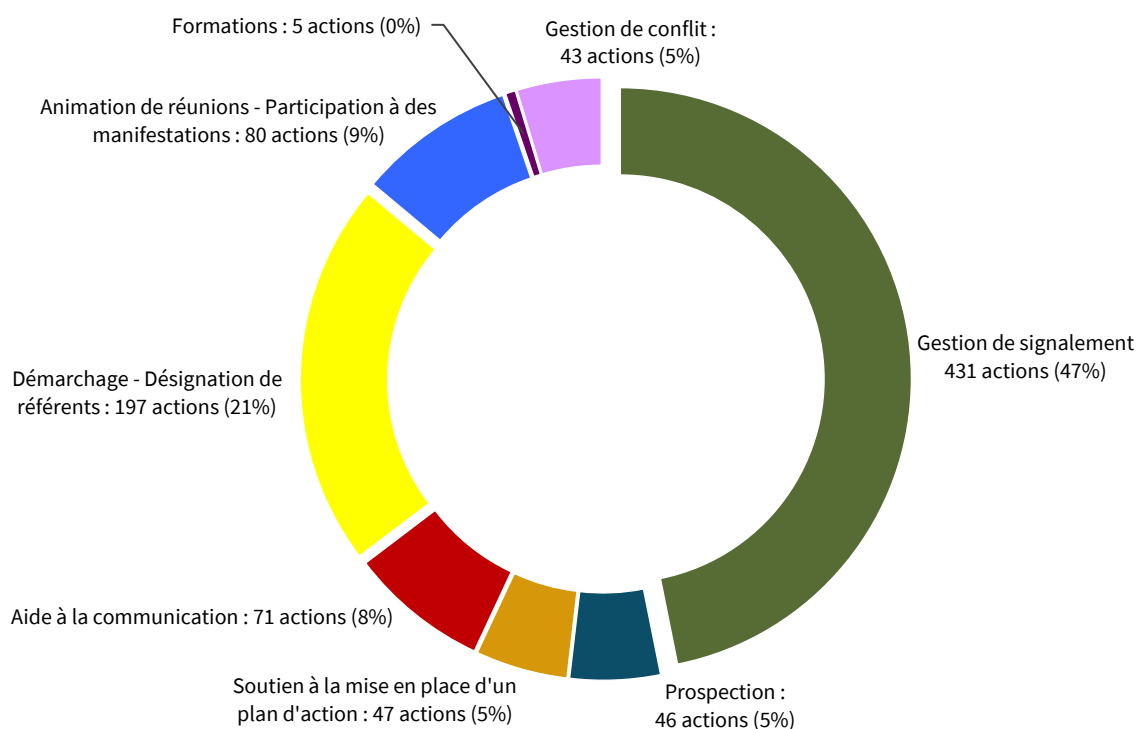
Comme les années précédentes, FREDON AuRA s'est tenu à la disposition des délégations départementales de l'ARS pour co-organiser et animer des comités de coordination. Compte-tenu du contexte sanitaire particulier de cette année, une seule réunion a été organisée sur le territoire : le 10/03/2020 dans l'Allier. Au programme :

- Présentation des données polliniques 2019 ;
- Bilan des signalements et des actions FREDON AuRA 2019 ;
- Evaluation du plan d'actions validé en 2019 et mise à jour avec les objectifs 2020.

Les agents de FREDON AuRA ont également renseigné régulièrement les actions qu'ils ont menées sur le territoire, tel que cela avait été initié en 2019, sur la base de données de suivi disponible sur le portail ambroisie.fredon-aura.fr. Cette base de données est accessible à tous les correspondants départementaux de l'ARS, leur permettant de suivre les actions réalisées sur leur territoire. Des améliorations de cet outil ont été apportées ponctuellement durant la campagne pour faciliter le suivi des actions. De nouvelles propositions sont actuellement à l'étude et seront intégrées pour la campagne 2021.

En parallèle, des réunions téléphoniques ou en visio-conférence régulières ont été organisées avec l'ARS afin d'assurer une coordination concertée du plan de lutte contre l'ambroisie et, le cas échéant, recadrer les actions déployées sur le territoire régional. De même, des contacts fréquents entre les agents locaux de FREDON et les délégations départementales de l'ARS ont permis de garantir le suivi du plan de lutte.

ANIMATION TECHNIQUE - MEDIATION

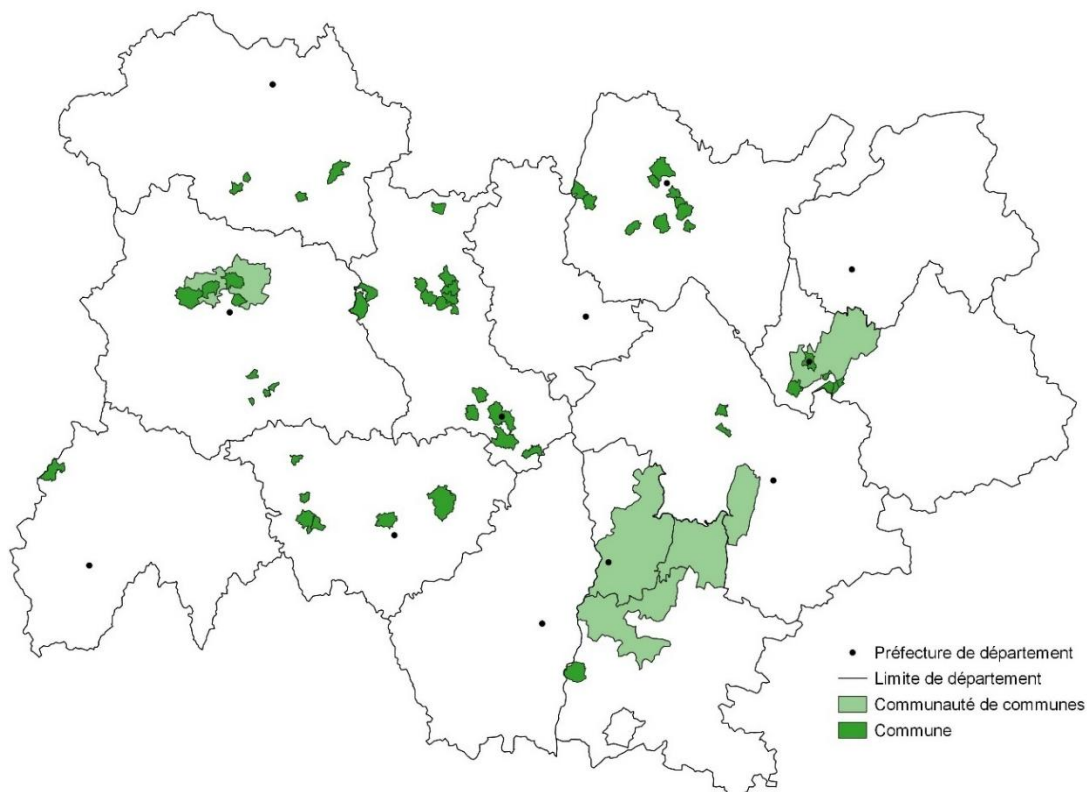


Répartition des accompagnements techniques réalisés FREDON en 2020

PROSPECTION ET AIDE A LA GESTION DES SIGNALEMENTS

PROSPECTION

Des prospections ont été réalisées par les agents FREDON AuRA sur 73 collectivités pour rechercher la présence d'ambrosie. Ces prospections sont notamment ciblées sur des secteurs avec suspicion de présence d'ambrosie ou sur des zones en front de colonisation.



Collectivités prospectées par FREDON AuRA en 2020

AIDE A LA GESTION DES SIGNALEMENTS

Tout au long de campagne de lutte 2020, FREDON AuRA a apporté un soutien aux référents (communaux et intercommunaux) pour assurer une bonne gestion des signalements d'ambrosie présents sur leur territoire. Pour cela, le protocole de relance mis en place en 2019 a été reconduit et intensifié.

	Juin					Juillet					Aout					Sept.				Oct.	
	Sem. 23	Sem. 24	Sem. 25	Sem. 26	Sem. 27	Sem. 28	Sem. 29	Sem. 30	Sem. 31	Sem. 32	Sem. 33	Sem. 34	Sem. 35	Sem. 36	Sem. 37	Sem. 38	Sem. 39	Sem. 40	Sem. 41	Sem. 42	
Relance collective par mail								1			1			1				1			
Accompagnement individuel				Tout au long de la campagne, selon la présence et l'évolution des signalements																	

1. Relances collectives par mail

Des relances mail ont été envoyées à l'attention des communes ayant au moins un signalement sur la plateforme Ambroisie en statut « Validé non détruit » ou « A valider » non pris en charge (envoi du message au(x) référent(s) ambroisie désigné(s) sur le secteur, avec copie à l'adresse mail générique de la commune concernée). Les référents intercommunaux ne sont pas sollicités à cette étape de l'accompagnement proposé.

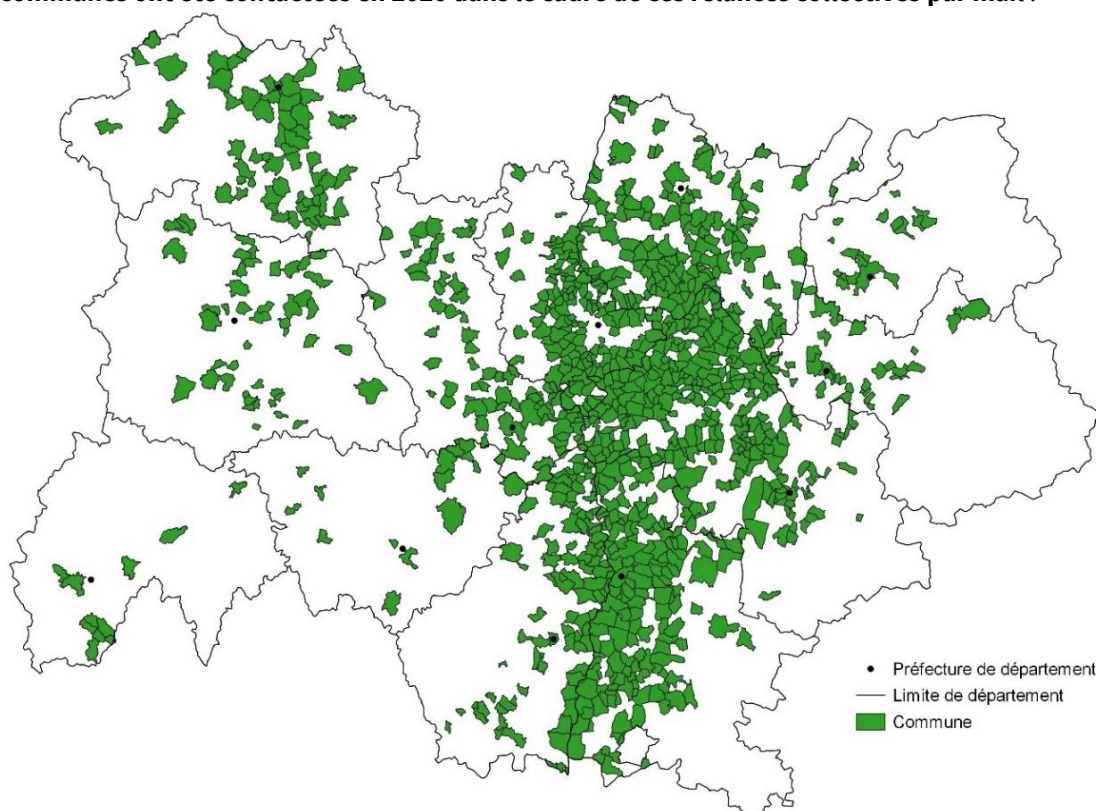
4 relances collectives ont été réalisées en 2020 :

Date relance	Nb communes relancées	Dont 2 ^{ème} relance	Taux d'ouverture du mail
21/07/2020	151	-	24,5%
10/08/2020	310	-	46,2%
01/09/2020	317	-	24,4%
01/10/2020	892	658	18,8%

Pour plus d'efficacité, ces messages ont été envoyés une seule fois aux communes concernées. Après cette première relance mail, les échanges personnalisés avec le(s) référent(s) ambroisie ont été privilégiés pour lever toutes les difficultés éventuellement rencontrées pour gérer les signalements.

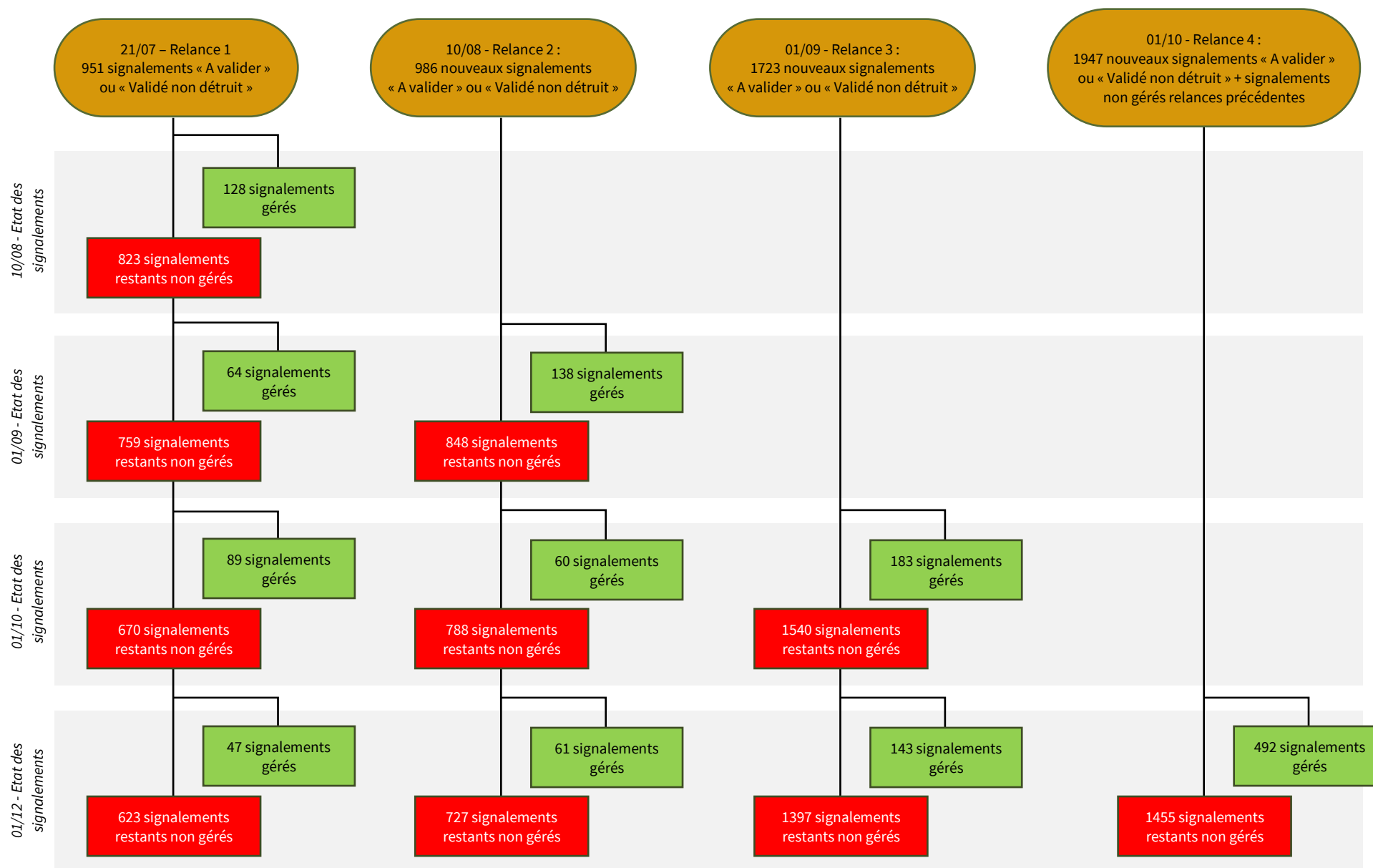
A noter : la relance du 01/10/2020 a été envoyée à l'ensemble de communes ayant encore au moins un signalement en statut « Validé non détruit » ou « A valider » non pris en charge. Certaines communes ont donc pu recevoir une seconde relance mail en fin de campagne si leurs signalements n'avaient pas été « gérés » par le référent sur la plateforme Ambroisie.

1 012 communes ont été contactées en 2020 dans le cadre de ces relances collectives par mail :



Communes concernées par une relance collective mail en 2020

En complément, le schéma synoptique page suivante retrace l'évolution du statut des signalements tout au long des différentes relances réalisées au cours de la campagne. Il permet une première estimation de l'efficacité de ces relances collectives par mail. Les signalements sont considérés comme gérés dès lors qu'un changement de statut est constaté. Globalement, on observe une modification de statut d'environ 15% des signalements dans le mois suivant l'envoi du mail de relance.



2. Accompagnement individuel des référents ambroisie

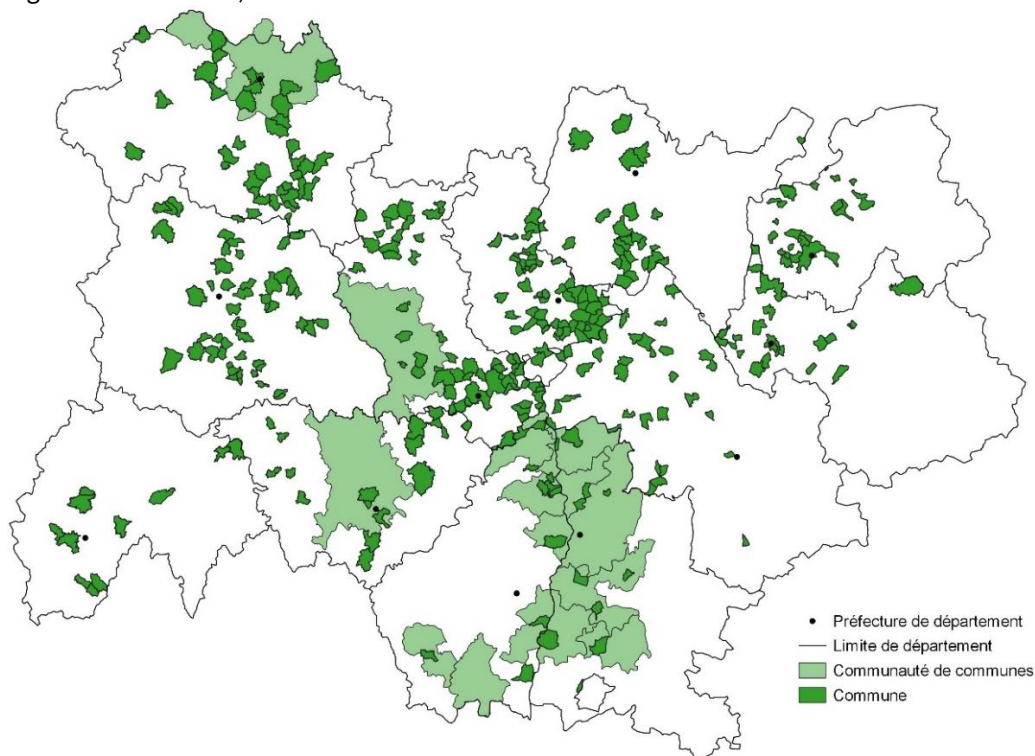
À la suite de ces relances collectives, un accompagnement individuel des communes a été proposé pour traiter les signalements (**rencontre sur le terrain ou échange téléphonique**). A cette étape, les référents intercommunaux ont parfois été sollicités pour soutenir l'accompagnement proposé par FREDON AuRA et accentuer la dynamique locale de gestion des signalements. Depuis 2019, ce second niveau de relance permet de dynamiser la gestion des signalements d'ambroisie en levant les freins rencontrés par les référents communaux et les autres gestionnaires.

A noter : devant l'importance des signalements en Auvergne-Rhône-Alpes, il a été nécessaire de prioriser les prises de contacts pour privilégier les communes qui présentaient le plus grand nombre de signalements et dont les statuts n'évoluaient pas sur la plateforme de signalement. En 2019 et 2020, cette hiérarchisation des signalements était réalisée par les agents de FREDON AuRA, selon leur estimation de la situation locale. Des règles de tri seront étudiées en 2021 pour améliorer l'efficacité de ces relances par rapport au temps passé sur cette action d'accompagnement.

431 accompagnements individualisés ont été réalisés en 2020 :

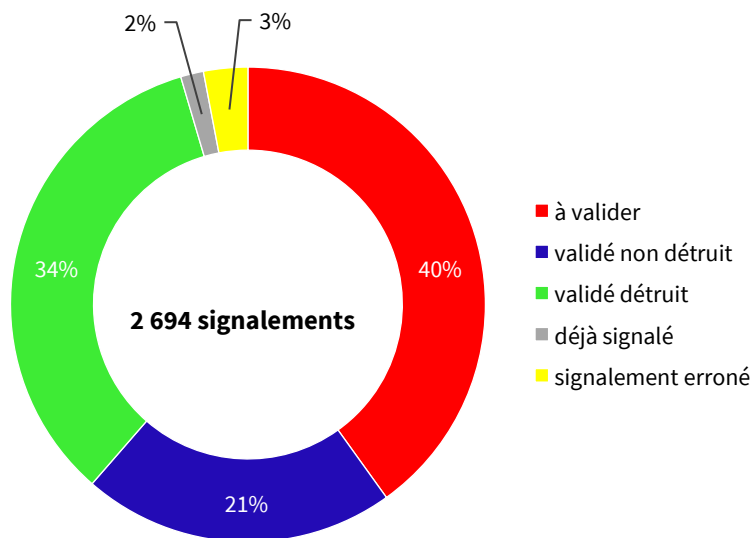
Dép.	Nb accompagnements individuels	Dép.	Nb accompagnements individuels	Dép.	Nb accompagnements individuels
01	29	26	13	63	66
03	51	38	33	69	61
07	17	42	66	73	32
15	18	43	22	74	23

1 149 communes ont eu au moins un signalement « Ambroisie » sur leur territoire en 2020. 341 de ces collectivités ont été contactées en 2020 dans le cadre de ces accompagnements individuels (soit 30% des communes avec au moins un signalement en 2020) :



Collectivités concernées par un accompagnement individuel à la gestion des signalements en 2020

40% de signalements sur les communes ayant été accompagnées individuellement par FREDON AuRA reste encore en statut « A valider » fin 2020 (cf. graphique ci-dessous). A l'inverse, les communes non accompagnées individuellement par FREDON AuRA affichent quant à elles plus de 70% de signalements « A valider ». L'accompagnement rapproché des collectivités proposé par FREDON AuRA a prouvé son efficacité et garanti une bonne dynamique de gestion de l'ambrosie.



Etat des signalements fin 2020 sur les communes ayant été accompagnées individuellement par FREDON AuRA

A l'échelle régionale, on note globalement une meilleure prise en compte des signalements par les référents depuis 2019, avec une baisse de l'ordre de 10% du nombre de signalements en statut « A valider » au profit des signalements en statut « Validé détruit ». La gestion des signalements d'ambrosie sur la plateforme est restée globalement identique en 2020, malgré le renouvellement important des référents ambrosie et la situation « Covid » qui ont pu limiter la prise en charge des signalements par les référents.

Il conviendra d'être attentifs quant à l'évolution de ces données en 2021. En effet, on peut s'attendre à ce que le renouvellement des référents ambrosie sur le territoire et les formations initiées par FREDON AuRA en fin d'année 2020 puissent esquisser une nouvelle dynamique dans la prise en compte des signalements et donc améliorer encore ces résultats.

	2018	2019	2020
Total signalements	9 640	8 973	6 501
A valider	66%	59%	59%
Validé détruit	16%	24%	23%
Validé non détruit	10,5%	11%	14%
Signalement erroné	4,5%	4%	3%
Déjà signalé	3%	2%	1%

Etat des signalements ambrosie à chaque fin de campagne en région Auvergne-Rhône-Alpes

Afin de mieux évaluer l'efficacité de ce travail d'accompagnement, une mesure du temps passé par les agents FREDON à l'accompagnement des référents pour la gestion des signalements sera réalisée dès 2021.

MEDIATION

FREDON AuRA est intervenu en soutien des collectivités et des acteurs du monde agricole pour traiter des situations délicates de gestion de l'ambrosie sur demande de l'ARS ou des collectivités (ex : recherche d'un mode de gestion adapté en cas de forte présence d'ambrosie non gérée sur des parcelles agricoles...). 38 actions de médiation ont été réalisées en 2020 :

Dép.	Nb accompagnements médiation 2020	Nb accompagnements médiation continuité 2019
01	11	3
03	2	1
26	2	1
38	3	2
42	2	-
43	1	-
63	2	-
69	1	-
73	5	2
Total	29	9

A noter que les besoins d'accompagnement sont différents selon les territoires. En zone de front de colonisation, la gestion est plus simple que sur les territoires où l'ambrosie est très présente et où les tensions se cristallisent.

Les fiches RETEX (Retour d'expérience) rédigées pour faire le suivi des médiations réalisées en 2020 sont fournies à l'ARS. Elles permettent de disposer d'un état des lieux de la situation et des actions réalisées et d'anticiper les suivis à faire pour ces situations difficiles au cours des années à venir.

BILAN AGRICOLE DES MEDIATIONS REALISEES EN 2019-2020 PAR LES COLLABORATEURS FREDON

Un bilan des médiations agricoles réalisées en région Auvergne-Rhône-Alpes lors des 2 dernières campagnes de lutte a été fait début 2021 avec l'équipe « Ambrosie » de FREDON AuRA (soit un total de 88 médiations sur les 2 années).

Il ressort les éléments importants suivants :

- Les cas vraiment difficiles traduisent des situations qui ne concernent pas uniquement la problématique « Ambrosie » : les agriculteurs concernés sont souvent « en marge », avec parfois des difficultés sociales et économiques. FREDON n'est pas la structure adaptée pour aider ces agriculteurs. Ils ont besoin de structure d'accompagnement social et économique. Dans ces cas particuliers, la médiation agricole Ambrosie doit se faire avec précaution pour ne pas pousser l'agriculteur « à bout » et sur plusieurs années sans fixer des objectifs intenable. Les résultats concrets attendus dans ces cas ne peuvent être trop ambitieux.

- Les cas de médiation concernent beaucoup d'agriculteurs en polyculture-élevage souvent moins techniques et moins exigeants sur les cultures.
- Il a quasiment toujours été possible de communiquer avec l'agriculteur concerné (rencontre ou conversation téléphonique). Il existe de très rares cas « bloqués » : pas moyen de contacter l'agriculteur par téléphone ou sur le terrain
- Dans la très grande majorité des cas, lorsque le médiateur FREDON intervient il est déjà trop tard pour que l'agriculteur puisse détruire facilement l'ambrosie en année « n ». Le message est avant tout de gérer la situation pour limiter au mieux la dissémination de pollen et particulièrement la dissémination de graines. Le conseil apporté par FREDON insiste sur l'anticipation du problème en année « n+1 ».
- La bienveillance du médiateur FREDON à l'égard de l'agriculteur est essentielle pour éviter les blocages. Le dialogue désamorce les éventuelles tensions liées à la situation conflictuelle. Il faut rassurer l'agriculteur plutôt que l'agresser. Il doit avant tout y avoir un message d'encouragement de l'agriculteur à faire au mieux en année « n » (inviter l'agriculteur à montrer sa bonne volonté avec un engagement à minima). Et, cela permet d'être beaucoup plus exigeant sur des résultats attendus en année « n+1 ».
- Il est préférable de pouvoir rencontrer l'agriculteur avec son conseiller Chambre d'Agriculture ou de coopérative ou négoce agricole : cela rassure l'agriculteur. De plus, le médiateur FREDON n'a pas connaissance des itinéraires techniques complets de l'agriculteur et n'a pas la maîtrise de toutes les contraintes agronomiques qu'il peut rencontrer dans son système de culture. Le suivi de la part du conseiller permet à l'agriculteur de mieux anticiper les améliorations à apporter pour gérer l'ambrosie à l'avenir.
- Le suivi précoce des cas de médiation en année « n+1 » et « n+2 » est fondamental avec une attente plus forte que sur l'année « n ».
- Dans la quasi-totalité des cas, l'intervention du médiateur a permis de rassurer le référent qui se sentait démuné, pas à l'aise avec le milieu agricole et ne sachant pas comment communiquer avec l'agriculteur.
- La médiation permet d'établir ou de rétablir le dialogue essentiel entre l'agriculteur et le référent. Les bases de cette communication permettent à chacun de mieux se comprendre, de mieux appréhender les contraintes de chacun et de trouver un terrain d'entente pour envisager une solution acceptable.
- La médiation permet aussi de former le référent sur la meilleure façon de communiquer avec les agriculteurs. Le médiateur explique au référent les contraintes, les difficultés à gérer l'ambrosie que peut avoir l'agriculteur. Il est alors plus robuste pour, dans la durée, lors de chaque début de campagne, communiquer et inviter les agriculteurs de son territoire à mieux gérer l'ambrosie.
- Des points de blocage ont été constatés après des courriers envoyés à l'agriculteur trop tôt par le référent, sans dialogue préalable. Exemple : un agriculteur avait bien prévu de détruire les repousses d'ambrosie dans ses chaumes, mais il attendait des conditions météo plus favorables. Le courrier arrivé sans échange préalable a été perçu comme une réprimande par l'agriculteur. Il a fait l'effet inverse de celui escompté. L'agriculteur, par réaction, a décidé de laisser traîner de ne pas gérer l'ambrosie. Il semble difficile d'imposer des actions aux agriculteurs sans un minimum de dialogue et de compréhension mutuelle.

Des leviers techniques et stratégiques pour mieux gérer l'ambrosie pouvant servir de pistes au référent sont issus de ces expériences :

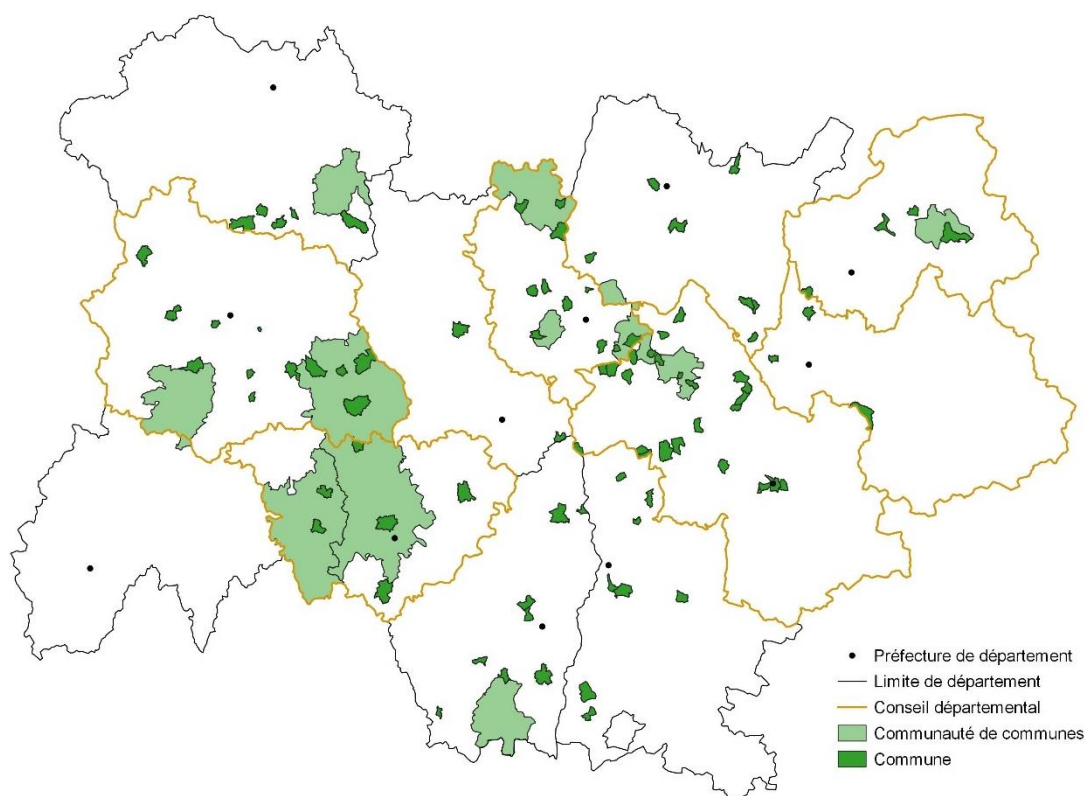
- Eviter le sentiment d'injustice :
 - o Ne pas se concentrer sur l'accompagnement d'un seul agriculteur qui ne travaille pas bien. Cela risque de démobiliser les autres agriculteurs qui gèrent bien l'ambrosie. Féliciter et valoriser les efforts faits par certains peut être un bon levier d'encouragement pour les autres.
 - o Être aussi exigeants auprès des autres acteurs du territoire communal (entreprises, particuliers, gestionnaires de bords de route...) et surtout être irréprochable sur les espaces communaux pour pouvoir montrer l'exemple et que les agriculteurs ne se sentent pas stigmatisés.
 - o Faire une prospection sur l'ensemble de la commune pour ne pas se focaliser uniquement sur un seul agriculteur pour lequel il y a eu des signalements sur la plateforme Ambrosie. Il est possible que ses voisins soient aussi concernés.

- Être tolérant en année « n » et ainsi être plus légitime pour être beaucoup plus exigeant en année « n+1 » et « n+2 ».
- Favoriser le dialogue, la compréhension mutuelle :
 - o Réaliser chaque année une réunion de début de campagne avec les agriculteurs, les élus et éventuellement les autres acteurs de la commune
 - o Rencontrer l'agriculteur concerné par un problème de gestion pour discuter avec lui. Le courrier de mise en demeure est le dernier recours et ne doit pas intervenir sur une première année de constat de mauvaise gestion de l'ambrosie.
 - o Proposer des éléments de négociations. Aider l'agriculteur en échange de son engagement à faire un effort sur ses parcelles. Par exemple :
 - La commune s'engage à broyer certains bords de parcelles plus faciles à atteindre avec le matériel de la commune en même temps que l'entretien des bords de chemins.
 - La collectivité favorise l'achat en commun d'un matériel adapté pour lutter contre l'ambrosie et utilisé en CUMA par les agriculteurs du territoire (écimeuse, faucheuse...)
 - Réaliser un chantier participatif d'arrachage sur des bords de parcelles agricoles
- Identifier des outils pouvant permettre de mieux gérer l'ambrosie en milieu agricole
 - o Le semoir spécial pour semer en bord de parcelles agricoles (type Sem'Obord) permettant de mieux coloniser les bords de parcelle avec des végétaux souhaités et de concurrencer l'ambrosie
 - o L'épareuse pour gérer les bords de parcelles agricoles
 - o Le broyeur pour broyer les repousses d'ambrosie dans les chaumes
 - o La faucheuse pour couper les repousses d'ambrosie dans les chaumes :
 - Outil pouvant être beaucoup plus large que le broyeur (donc beaucoup plus rapide)
 - Outil permettant de limiter les risques des jets de pierre et d'étincelles et donc de réduire les risques d'incendie lors des épisodes de sécheresse
 - o L'écimeuse
 - o Le pâturage des chaumes
 - o La débroussailluse utilisée sur des petits chantiers de bords de parcelle
 - o Fauche tardive en bord de route le long des parcelles

FORMATION CNFPT DES REFERENTS AMBROISIE

Compte-tenu des conditions sanitaires « Covid », les formations prévues par le CNFPT (intervenants FREDON) n'ont pu être réalisées en présentiel. Elles ont toutes été annulées en 2020. Un atelier de formation à distance, organisé par le CNFPT et coanimé par FREDON AuRA et l'Agence Régionale de Santé, s'est tenu le 08/07/2020. Cette webconférence s'adressait à tous les référents (élus et agents techniques) afin d'aborder les bases techniques nécessaires à la bonne gestion de l'ambrosie sur le territoire.

Au moins 87 personnes ont participé à cette formation (donnée non exhaustive, plusieurs participants ont pu suivre cette formation via la même connexion).



Collectivités inscrites à la formation CNFPT

En parallèle de cet atelier, un module d'autoformation, élaboré par le CNFPT en partenariat avec l'Observatoire des Ambrosies a également été mis à disposition de l'ensemble des référents du territoire régional, élus et agents territoriaux. Ce module d'autoformation abordait :

- L'ambrosie et les enjeux de la lutte contre l'ambrosie ;
- Les caractéristiques physiques de l'ambrosie ;
- Les acteurs de la lutte contre l'ambrosie ;
- Les bons gestes professionnels et les actions possibles.

Ces 2 modules complémentaires ont été pris en charge par le CNFPT pour l'ensemble des inscrits.

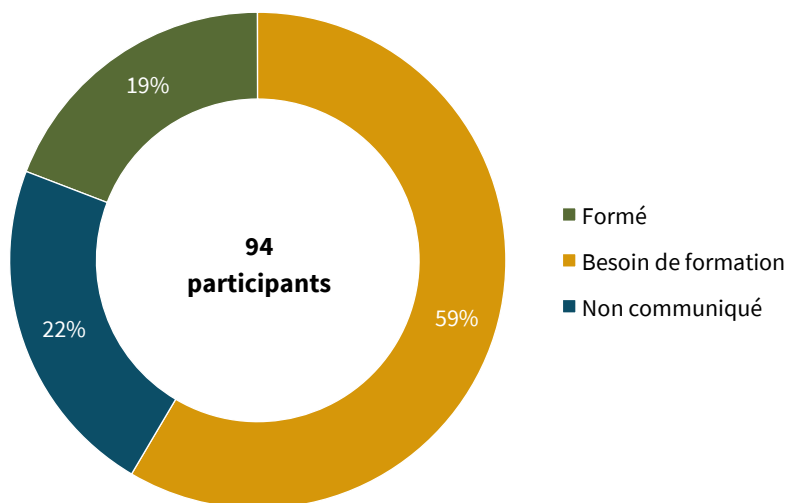
ATELIERS D'INFORMATION DES REFERENTS AMBROISIE

4 ateliers d'information des référents ambroisie ont été proposés en visioconférence par FREDON en 2020 :

Date	Thématique abordée	Nb participants
13/11/2020	Découvrir la problématique de lutte contre l'ambroisie	57
10/12/2020	Découvrir la problématique de lutte contre l'ambroisie	17
14/12/2020	Communiquer auprès des professionnels et du grand public	18
17/12/2020	Accompagner les agriculteurs en tant que référent communal	22
Total		114

94 personnes différentes ont assisté à au moins un atelier d'information (données partielles, plusieurs participants ont pu suivre les ateliers sur une même connexion et certains n'ont pas précisé le nom de leur collectivité - Plus d'informations, cf. carte p.22).

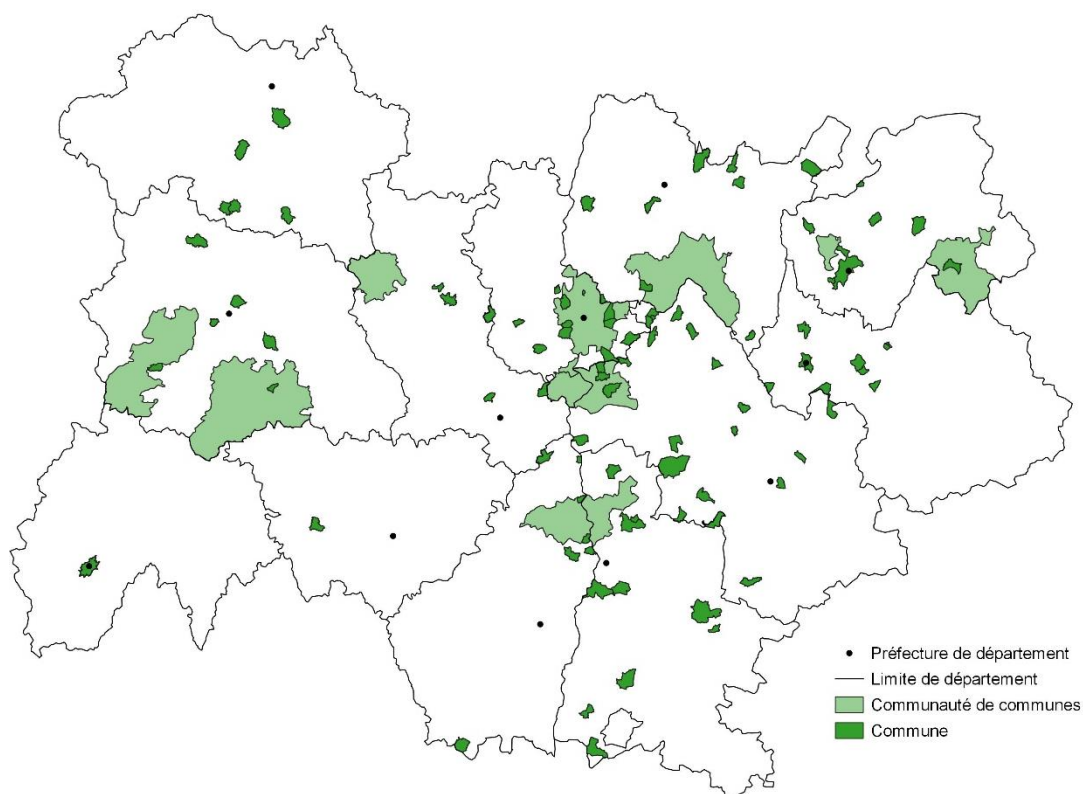
Selon le questionnaire d'inscription, la majorité des participants avaient formulé le besoin d'être formé via le formulaire de désignation des référents ambroisie (cf. graphique ci-dessous).



6 ateliers d'information supplémentaires ont été organisés début 2021 :

Date	Thématique abordée	Nb participants
12/01/2021	Découvrir la problématique de lutte contre l'ambrosie	19
14/01/2021	Utiliser la plateforme de signalement en tant que référent	30
21/01/2021	Le rôle du référent communal et les moyens dont il dispose	44
26/01/2021	Construire un plan d'action communal pluriannuel	30
04/02/2021	Découvrir la problématique de lutte contre l'ambrosie	17
11/02/2021	Le rôle du référent intercommunal	19
Total		159

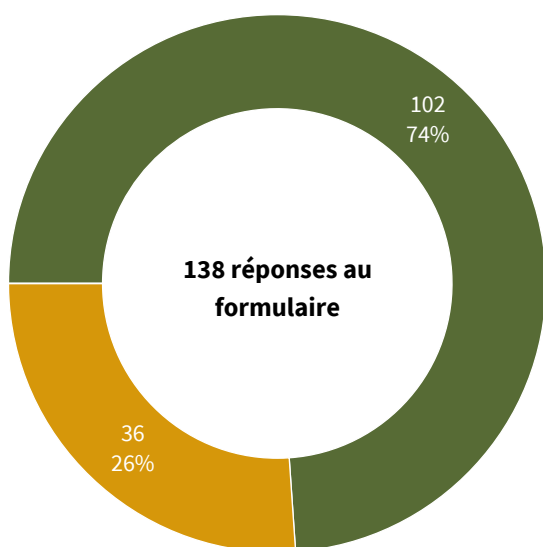
Les ateliers d'information en visioconférence réalisés au cours de l'automne-hiver 2020-2021 ont permis à un **total de 273 participants** de bénéficier d'informations techniques sur l'ambrosie et les moyens de lutte. Cela concerne au moins 106 collectivités différentes (données partielles, plusieurs participants n'ont pas précisé le nom de leur collectivité au moment de leur connexion).



Collectivités ayant participé à au moins un atelier d'information en 2020 et 2021

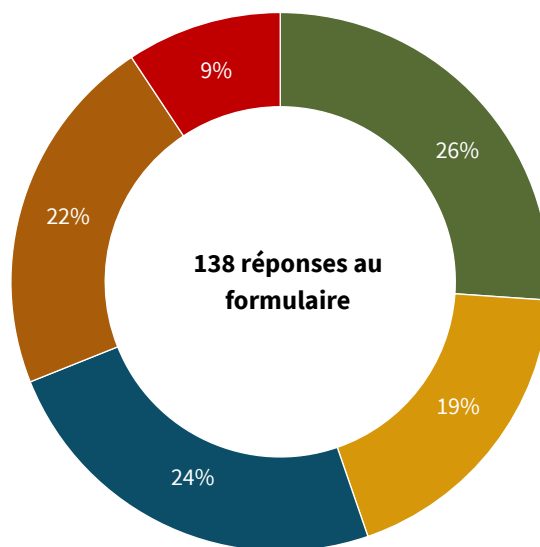
Une enquête de satisfaction a été communiquée à la fin de chaque atelier d'information organisé (cf. graphiques p.23 pour plus d'informations). 138 participants ont exprimé leur avis avec des retours très positifs (100% de participants ont trouvé les ateliers bénéfiques).

Les participants pouvaient également profiter de cette enquête pour exprimer leurs besoins d'accompagnements complémentaires. Ainsi, la grande majorité des sondés déclare avoir besoin d'au moins un complément de formation / information en 2021, avec une répartition relativement homogène des catégories proposées (visite terrain, formation complète ou soutien à l'utilisation de la plateforme de signalements). Des besoins « Autres » ont été formulés : soutien à la mise en place d'actions « Grand public », modes de gestion en milieu agricole ou en bordure de rivières, mise en réseau des référents communaux et intercommunaux...



Les ateliers ont-ils été bénéfiques?

■ Oui, tout à fait ■ Plutôt oui
 ■ Plutôt non ■ Pas du tout



Besoin d'accompagnement(s) supplémentaire(s)?

■ Visite terrain
 ■ Formation complète
 ■ Soutien à l'utilisation de la plateforme
 ■ Autre
 ■ Pas besoin d'accompagnement supplémentaire

Résultats globalisés des enquêtes de satisfaction des ateliers d'informations de l'automne-hiver 2020-2021

REUNIONS D'INFORMATION / SENSIBILISATION DES PARTENAIRES AMBROISIE

Des réunions complémentaires en présentiel ont été organisées par FREDON AuRA en partenariat avec les collectivités locales répartie sur l'ensemble du territoire, afin d'approfondir les principaux éléments techniques nécessaires au bon déroulement de la campagne (réglementation en vigueur, missions du référent, méthodes de lutte...).

32 interventions en présentiel (pour un total de 359 participants) ont ainsi été réalisées en 2020 :

Date	Dép.	Territoire concerné	Détails	Nb participants
31/01	74	HAUTE SAVOIE	Intervention « Ambroisie » - Sensibilisation pour prise en compte dans plusieurs PCAET	3
14/02	15	CANTAL	Intervention « Ambroisie » - AG des entrepreneurs du Cantal	50
14/02	15	HAUTES TERRES COMMUNAUTE	Réunion d'information des référents et agents	12
26/05	69	LYON METROPOLE	Réunion de début de campagne avec présentation des actions « Ambroisie » de FREDON AuRA	NC
09/06	63	CC RIOM LIMAGNE ET VOLCANS	NC	1
11/06	03	MOULIN COMMUNAUTE	NC	1
11/06	26	LE POET LAVAL	Réunion d'information des référents et élus	NC
12/06	NC	REGION AURA	Réunion d'information agents UNICEM	30
16/06	73	LA CHAVANNE	NC	7
16/06	73	LA MOTTE SERVOLEX	NC	8
18/06	63	CA DU PAYS D'ISSOIRE	Réunion d'information des référents ambroisie	15
02/07	42	CC DES MONTS DU PILAT	Réunion d'information des référents ambroisie	7
15/07	03	MOULIN COMMUNAUTE	Réunion d'information des référents et agents	9
20/07	42	CC FOREZ EST	Réunion d'information des référents ambroisie	14
22/07	03	TAXAT SENAT	Réunion d'information des référents et agents	9
22/07	42	SAINT ETIENNE	Réunion d'information des référents et agents	9
23/07	01	SAINT ELOI	Réunion d'information des référents ambroisie	2
23/07	73	VILARD SUR DORON	NC	4
24/07	73	HAUTELUCE	NC	4
28/07	63	BILLOM COMMUNAUTE	Réunion d'information des référents ambroisie	7
30/07	03	CC DU PAYS DE LAPALISSE	Réunion d'information des référents et agents	8
30/07	03	CC DE LA CHATAIGNERAIE	NC	1

06/08	73	SAVOIE	NC	8
15/09	74	HAUTEVILLE SUR FIER	Réunion d'information des référents et agents	10
22/09	26	CC DU VAL DE DROME	Intervention « Ambroisie » - Réunion bilan essai « Pâturage caprin »	15
28/09	42	CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE	Réunion d'information des référents et agents	17
01/10	74	CC ARVE ET SALEVE	NC	14
12/10	03	VICHY COMMUNAUTE	Réunion d'information des référents et agents	30
17/11	26	NC	Intervention « Ambroisie » - Classe BTSA « Gestion Protection de la Nature »	24
17/11	63	THIERS	Réunion d'information des référents et agents	16
18/11	26	NC	Intervention « Ambroisie » - Classe BTSA « Gestion Protection de la Nature »	21
17/12	74	HAUTE SAVOIE	NC	3

Total	359
-------	-----

RENCONTRES BOUT DE CHAMP ET PLATEFORMES D'ESSAI

1 plateforme d'essai a été mise en place en 2020 afin de tester l'efficacité de l'éco-pâturage de l'ambroisie en bordure de rivière. Cette expérimentation a été organisée en partenariat avec la Réserve Naturelle des Ramières du Val de Drôme.

Protocole mis en œuvre :

- Présence du troupeau entre le 12/07 et le 10/08 ;
- 2 dates de relevés (avant et après la période de pâturage) avec comptage et identification des différentes espèces présentes ;
- 14 placettes géolocalisées d'1m² tous les 50m répartis le long de 3 transects de suivi (dont 1 témoin).

Résultats observés :

- Pas de modification significative du nombre de pieds d'ambroisie sur les placettes : les chèvres coupent l'ambroisie mais pas d'arrachage des pieds ;
- Baisse significative de la taille des plantes et du stade de développement ;
- Pas d'impact négatif observé sur les micro-habitats sensibles (en bordure de lit mineur) ;
- Observation de jeunes pousses de Peuplier noir avant et après le passage du troupeau.

Cette plateforme d'essai a permis de mettre en évidence des premiers résultats prometteurs pour une bonne gestion de l'ambroisie en bordure de rivières. Il sera toutefois intéressant de faire évoluer ce protocole afin d'affiner ces premières observations. Parmi les pistes d'évolution envisagées en 2021 :

- Pouvoir évaluer le taux de pollens dans l'air, dans les secteurs pâturés et non pâturés, pour mieux mesurer l'efficacité sanitaire ;
- Découper la période de pâturage avec une pause d'une à deux semaines entre les deux passages ;
- Traiter la partie aval du DPF de la Réserve Naturelle/N2000 en séparant le troupeau.

COMMUNICATION

DIFFUSION D'INFORMATIONS

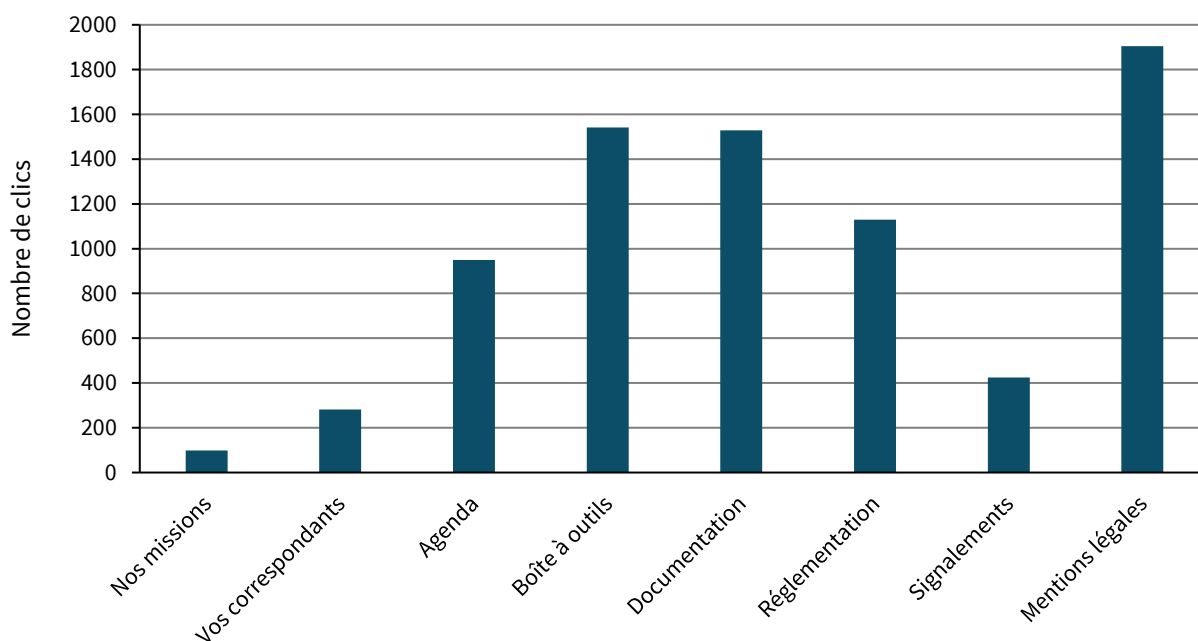
Le tableau ci-dessous présente la chronologie 2020 de diffusion des différents outils d'information :

	Mai			Juin				Juillet				Aout				Sept.				Oct.		
	Sem. 20	Sem. 21	Sem. 22	Sem. 23	Sem. 24	Sem. 25	Sem. 26	Sem. 27	Sem. 28	Sem. 29	Sem. 30	Sem. 31	Sem. 32	Sem. 33	Sem. 34	Sem. 35	Sem. 36	Sem. 37	Sem. 38	Sem. 39	Sem. 40	Sem. 41
Newsletter Infos-Ambroisie		X																				
Message « C'est le moment »											X	X		X			X	X			X	
Dossier de presse agricole »					X					X							X					
Dossier de presse grand public												X					X					

ADMINISTRATION DU PORTAIL DE LA LUTTE CONTRE L'AMBROISIE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Une réorganisation des rubriques du portail ambroisie.fredon-aura.fr a été réalisée en 2020 afin d'améliorer la navigation proposée sur ce site internet.

Les pages les plus consultées en 2020 sont celles contenant les principaux éléments ressources à destination des référents ambroisie et autres acteurs de la lutte sur le territoire (cf. graphique ci-dessous). Le nombre de visites sur le portail ambroisie.fredon-aura.fr reste toutefois relativement faible. Pour plus d'efficacité, il serait important d'améliorer la visibilité du site.



Différentes communications techniques ont été diffusées en 2020 pour transmettre, en cours de campagne, les éléments nécessaires à la bonne gestion de l'ambrosie.

1. Mise à jour et diffusion de plaquettes techniques

Afin d'accompagner les référents ambrosie (communaux et intercommunaux) et les partenaires agricoles, les plaquettes « Ambrosie, gérer sa présence dans les collectivités » et « Lutter contre l'ambrosie en milieu agricole » ont été mises à jour en 2020 et diffusées aux principaux partenaires régionaux, notamment par le biais de la newsletter « Infos – Ambrosie » (+ mise à disposition sur le portail ambrosie.fredon-aura.fr).



Plaquette « Ambrosie, gérer sa présence dans les collectivités ». Ce document reprend les principaux éléments utiles aux référents ambrosie (communaux et intercommunaux) pour une première sensibilisation aux bonnes pratiques de gestion de la plante.

Au sommaire :

- Reconnaître l'ambrosie à feuilles d'armoie ;
- Cycle de développement de la plante ;
- Incidence sur la santé ;
- Réglementation ;
- Calendrier de gestion et missions du référent communal ;
- Gérer la présence de l'ambrosie : solutions préventives et curatives ;
- Liens vers contacts FREDON AuRA.

Impression de 6 500 exemplaires pour distribution aux référents lors des différentes réunions.



Plaquette « Lutter contre l'ambrosie en milieu agricole - Grandes cultures ». Ce second document reprend les principales informations pour une bonne gestion de l'ambrosie en grandes cultures. Il pourra notamment être distribué aux différents partenaires agricoles pour une diffusion / sensibilisation massive aux agriculteurs de la région.

Au sommaire :

- Incidence sur la santé ;
- Reconnaissance de la plante et présence sur le territoire ;
- Gestion de l'ambrosie dans les cultures (lutte préventive et curative) ;
- Limiter la dispersion par nettoyage des engins agricoles ;
- Gestion des semences d'ambrosie ;
- Réglementation et liens utiles.

Document envoyé par mail le 20/05/2020 à 325 destinataires acteurs du monde agricole - 38% d'ouverture du mail. Impression de 6 000 exemplaires pour diffusion lors des prochaines réunions.

2. Newsletter « Infos Ambroisie »

En 2019, des bulletins d'information « Infos - Ambroisie » avaient été élaborés afin d'intensifier la communication régionale autour de l'ambroisie. Ce dispositif avait rencontré un bon accueil et a donc été reconduit en 2020.

1 lettre d'information « Infos - Ambroisie » a été diffusée le 20 mai 2020. Au sommaire :

- Stade de développement de la plante ;
- Réglementation en vigueur ;
- Nouvelle procédure de désignation des référents ambroisie ;
- Contacts locaux FREDON AuRA ;
- Nouveaux documents à disposition des référents ambroisie : plaquettes « Lutter contre l'ambroisie en milieu agricole » et « Ambroisie : gérer sa présence dans les collectivités ».

Ce document a été envoyé à l'ensemble des contacts « Ambroisie » identifiés dans la base de données Atlas Santé ainsi qu'aux adresses « Contact » des collectivités du territoire (7714 destinataires - 17,5% d'ouverture). Suite à ce premier message, de nombreux retours ont été recensés demandant l'arrêt des envois et la suppression des coordonnées dans nos bases de données (contacts non renouvelés dans leur mission de référent ambroisie en 2020 ou précédemment).

3. Informations techniques « C'est le moment »

Pour plus d'efficacité, FREDON AuRA a également renforcé son plan de communication en 2020 avec la diffusion de messages techniques « C'est le moment ». Chaque message détaille une actualité de la campagne de lutte contre l'ambroisie avec une approche plus concrète, adaptée aux besoins des acteurs de terrain. Cela permet ainsi d'accompagner les référents ambroisie dans la mise en œuvre d'un plan de gestion sur leur territoire.

6 messages « C'est le moment » ont été envoyés durant la campagne 2020 :

Date	Sujets abordés	Nb envois	% ouverture
20/07	C'est le moment de désigner vos référents ambroisie	6850	35,1%
31/07	C'est le moment de repérer et détruire les foyers d'ambroisie	707	54,6%
14/08	C'est le moment d'insister sur les parcelles remaniées ou mises à nu	4495	39,6%
01/09	C'est le moment de prévoir la fauche des bords de route avant grenaison	4541	32,3%
08/09	C'est le moment de détruire les foyers d'ambroisie avant grenaison	4519	27,5%
02/10	C'est le moment de limiter la dissémination des graines d'ambroisie	4383	14,2%

A noter : les taux d'ouverture annoncés dans ce tableau correspondent uniquement aux données fournies par l'outil d'envoi de mail en masse « Sendinblue ». Ces informations doivent toutefois être nuancées : les serveurs SMTP des destinataires ne permettent pas de collecter systématiquement ces données et des consultations de ces documents ont également été réalisées directement sur le portail ambroisie.fredon-aura.fr.

Afin de répondre favorablement aux demandes de suppression des données personnelles des anciens référents, il a été choisi de limiter la diffusion des messages « C'est le moment » aux contacts identifiés via le formulaire de désignation des référents et aux adresses « Contact » des collectivités du territoire. Le message du 20/07/2020 a toutefois été envoyé à l'ensemble des acteurs « Ambroisie » identifiés dans la base de données Atlas Santé afin de les prévenir de cette nouvelle politique de communication.

Des problèmes de non-réception des mails ont été identifiés chez certains référents suite à l'envoi des derniers messages, perturbant ainsi le plan de communication mis en œuvre par FREDON AuRA. Il est important d'améliorer la procédure d'envoi de ces messages d'ici le début de campagne 2021 afin d'assurer une meilleure efficacité des futures communications.

REDACTION D'ARTICLES DE PRESSE

1. Presse agricole

3 articles ont été rédigés par FREDON AuRA et proposés aux principales agences de presse agricole du territoire :

Date	Sujets abordés
12/06	Désherbage mécanique de l'ambroisie
17/07	Gérer l'ambroisie en post-récolte dans les cultures d'hiver
01/09	Réduire la dissémination de l'ambroisie lors des récoltes de cultures de printemps

Ces articles ont été relayés dans les départements par la rédaction de ces organismes de presse

AMBROISIE L'ambroisie à feuilles d'armoise est une plante annuelle envahissante qui colonise préférentiellement les terrains non couverts. Les pollens, émis majoritairement en août-septembre, provoquent de fortes réactions allergiques chez les personnes sensibles.

Gérer l'ambroisie à feuilles d'armoise en post-récolte dans les cultures d'hiver

Les bassins de production de céréales d'Auvergne-Rhône-Alpes sont fortement impactés par la présence de cette adventice qui constitue une réelle menace pour l'agriculture. Après les récoltes d'été, l'absence de concurrence et les conditions climatiques favorables permettent le développement massif des ambrosies qui peuvent alors produire pollens et semences en quantité. La gestion des ambrosies lors de l'interculture est donc une étape clé pour une lutte efficace et durable.

Surveiller les levées d'ambrosies après la récolte

Les niveaux d'infestation de l'ambroisie peuvent se révéler très hétérogènes d'une parcelle à l'autre. Toutefois, la présence d'ambroisie et son développement sont facilement observables durant l'interculture, permettant ainsi d'évaluer le risque parcelle et de définir une stratégie de lutte adaptée à chaque situation. Il s'agit également d'une période particulièrement propice à la mise en œuvre d'actions de lutte pré-



Ambrosie dans des chaumes de céréales

compris les tournières et les bordures :
- Rappuyer en surface pour un meilleur contact terre/graine et optimiser ainsi la germination des graines ;
- Intervenir juste après la récolte sur des ambrosies peu développées.

couvert dépend de :
- L'espèce choisie (ou du mélange d'espèces) : à raisonner notamment selon le type de sol et la culture qui va suivre. Attention, le couvert doit être suffisamment dense pour concurrencer efficacement l'ambrosie ;
- La précocité du semis du couvert ;

mage aussitôt après la moisson par des passages croisés qui vont permettre le déracinement des plantes.
En conclusion, le tableau récapitulatif ci-dessous, établi par Arvelis - Institut du Végétal, permet de déterminer le(s) mode(s) de gestion à adopter selon 3 grands critères.

Coût de l'implantation
Pour un hectare :
- Si dispositifs de semis installés sur déchaumeur, environ 24 €/ha répartis comme tel :
* Outils de déchaumage (combiné dents + disques, largeur de travail de 4 mètres) = 10 €/ha
* Outils de semis = 7 €/ha ;
* Tracteur = 7 €/ha ;
- Si semoir spécifique, entre 27 et 43 €/ha (sans compter le coût d'un déchaumage éventuel) réparti comme tel :
* Outil de semis = 30 à 35 €/ha ;
* Tracteur = 7 €/ha.
Coût indicatif, variable selon le matériel utilisé.
Hors coût de main-d'œuvre.
Hors coût des semences qui est très variable.
Source : Arvelis - Institut du Végétal

Exemple d'article de presse agricole rédigé par FREDON AuRA en 2020

2. Presse « Grand public »

2 communiqués de presse ont été rédigés par FREDON AuRA et diffusés aux principaux relais de presse « Grand public » (presse écrite, radio et TV) identifiés sur le territoire régional :

Date	Sujets abordés
31/07	Ambrosie : début de pollinisation prévue à partir du 8 août 2020
04/09	Ambrosie : une vigilance accrue pour éviter la dissémination des graines

Suite à ces communiqués de presse, FREDON AuRA a reçu plusieurs demandes d'informations complémentaires en vue d'une diffusion d'article de presse ou radio :

Date	Type média	Nom média
04/08	Radio	RJFM
07/08	Presse écrite	LA MONTAGNE
10/08	Presse écrite	LE PROGRES
10/08	Presse écrite / Radio	FRANCE BLEU PAYS D'Auvergne
12/08	Presse écrite	FRANCE BLEU LOIRE - HAUTE LOIRE
13/08	Presse écrite	LE SEMEUR
24/08	Presse écrite / Radio	FRANCE BLEU LOIRE - HAUTE LOIRE
25/09	Radio	RCF ARDECHE

Loire : l'ambrosie prolifère dans le département

Lundi 24 août 2020 à 3:02 - Par France Bleu Saint-Étienne Loire

Veauce, France



Le mois d'août est synonyme de fleuraison pour l'ambrosie, plante extrêmement allergène qui prolifère dans la Loire. Pour enrayer sa propagation des opérations de fauche sont en cours comme sur la RD 100, près de Veauce.

Allergies à l'ambrosie : les premiers symptômes doivent apparaître cette semaine

Lundi 10 août 2020 à 18:21 - Par Sarah CALAMAND, France Bleu Pays d'Auvergne

Auvergne, France



Au mois d'août, l'ambrosie entre en période de floraison et devient dangereuse. Cette plante hautement allergène est très présente dans notre région, plus particulièrement dans le Puy-de-Dôme et l'Allier, où elle peut faire de nombreux dégâts.



En France, la région Auvergne-Rhône-Alpes est la plus touchée par l'ambrosie et ses pollens. - FREDON AuRA

C'est une des plantes exotiques les plus problématiques en Europe. Ces jours-ci l'ambrosie commence à libérer son pollen et à provoquer des réactions allergiques. Selon la Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles (Fredon), 13 % de la population auvergnate serait sensible au pollen d'ambrosie. L'Agence régionale de santé en a fait un sujet de santé



Une roto faucheuse. © Radio France - Pierre Boudias

'plus en plus'. Sur les bords de la départementale 100, près de Veauce, l'ambrosie est devenue une véritable nuisance. Ce chef d'équipe du service des routes du département de la Loire avertit : l'ambrosie est une plante particulièrement agressive. La plante, implantée au début du XIXème siècle, est particulièrement présente sur les bords de route. Elle commence à couper quand elle fait 20 centimètres. Avant la machine ne peut pas commencer et elle prolifère.

Exemples d'articles de presse « Grand public » publiés en lien avec FREDON AuRA

MISE A DISPOSITION DE SUPPORTS DE COMMUNICATION

Plus de 10 000 documents de sensibilisation ont été distribués durant la campagne 2020 :

Document	Nb distribués
Flyer 3 volets « Ambroisie : attention allergies »	3 926
Carte A6 « Reconnaître l'Ambroisie à feuilles d'armoise »	4 003
Carte A6 « Reconnaître l'Ambroisie trifide »	29
Carte « Plateforme interactive Signalement Ambroisie »	371
Plaquette « Ambroisie, gérer sa présence dans les collectivités »	322
Plaquette « Lutter contre l'ambroisie en milieu agricole »	338
Plaquette « Milieux aquatiques et plantes exotiques »	242
Affiche A4 « Participez à la lutte contre l'ambroisie »	547
Affiche A3 « Participez à la lutte contre l'ambroisie »	243
Autocollant « Contre l'ambroisie, j'agis »	513
Total	10 534

Une partie de ces documents a été mise à disposition à la demande de référents ambroisie du territoire pour des opérations de communication à destination de leurs administrés (distribution en masse dans les boîtes aux lettres notamment).

AUTRES EVENEMENTS

JOURNEE INTERNATIONALE DE L'AMBROISIE

En amont de la journée internationale d'information et de lutte contre l'ambroisie (27 juin 2020), FREDON AuRA a réalisé un sondage des manifestations prévues sur le territoire régional, via l'envoi d'un formulaire à l'ensemble des collectivités et des partenaires concernés en Auvergne-Rhône-Alpes.

Toutefois, les exigences sanitaires à respecter pour faire face au Covid-19, couplées à des désignations tardives des référents ambroisie, ont très fortement limité les possibilités d'organisation d'événements dans le cadre de la « Journée internationale de l'Ambroisie ».

7 actions ont été recensées :

Dép.	Structure organisatrice	Date	Détails action
03	CAP TRONCAIS	19/06	FACEBOOK LIVE DANS LE JARDIN DU CAP TRONCAIS
01	ASSOCIATION L'ATELIER FICA	24/06	BALLADE FAMILIALE LE LONG DE LA RIVIERE DE L'AIN
01	ASSOCIATION L'ATELIER FICA	25/06	
38	MAIRIE DE BEAUVOIR DE MARC	27/06	ATELIER D'ARRACHAGE
01	ASSOCIATION L'ATELIER FICA	30/06	STAND AVEC EXPOSITION AMBROISIE
26	MAIRIE DE SAINT JULIEN EN VERCORS	04/07	ATELIER D'ARRACHAGE
01	ASSOCIATION L'ATELIER FICA		CAMPAGNE DE SENSIBILISATION WEB

FREDON AuRA a assuré la promotion de ces manifestations sur le site internet dédié ambroisie.fredon-aura.fr - Rubrique « Agenda ».

AUTRES MANIFESTATIONS

FREDON AuRA était également présente en 2020 sur plusieurs évènements afin de faire le relais de la lutte contre l'ambroisie menée en Auvergne-Rhône-Alpes et de sensibiliser les acteurs régionaux à la bonne gestion de cette plante invasive.

Dép.	Manifestation	Date	Nb part.
63	Carrefour de la pêche et des loisirs	17/01 au 19/01	200
07	Animation atelier « Tique et ambroisie pas si sympathiques »	09/03	10
73	Participation au programme de recherche de l'USMB	07/07	14
26	Journée d'arrachage	10/07	6
73	Animation atelier « Captain allergo »	07/09	6
73	Fête de la science	03/10	150
73	Fête de l'automne	04/10	100
Total			486

BILAN DES ACTIONS 2020 ET AXES D'AMÉLIORATION

Thème	Forces 2020	Faiblesses 2020	Propositions d'amélioration
Coordination régionale et déploiement départemental du plan d'actions	La concertation régionale de l'équipe FREDON a été maintenue et a permis de maintenir la dynamique de déploiement du plan d'action au niveau départemental	Les réunions régionales avec les partenaires (agricoles, Grands Linéaires...) n'ont pas pu être réalisées. Il semble nécessaire de maintenir une concertation régionale des acteurs.	Les réunions en visio-conférence se sont « démocratisées » en 2020. Les partenaires ont pris l'habitude de ce format de réunion. Même si elles limitent la concertation collective, elles permettent de partager des retours d'expérience au plus grand nombre au niveau régional. Cet outil sera utilisé à l'avenir pour réaliser les réunions régionales des Groupes de Travail. Ces réunions devront être complétées par des rencontres de terrains plus locales.
Communication régionale	Diversification des supports de communication pour adapter le message aux besoins du terrain et à la situation « Covid » : • Mise à jour des guides agricole et collectivités, • Ateliers d'information en visio-conférence, • Message mail percutant « C'est le moment »	Problèmes de réception des mails par une partie de référents et des collectivités (adresse d'envoi ayant été blacklisté en mai 2020 par certains serveurs)	S'appuyer encore plus sur les relais de diffusion Régler le problème de blacklistage de l'adresse d'envoi
Reconnaissance technique et répartition des rôles des partenaires	Reconnaissance encore plus forte de l'expertise technique de FREDON de la part des partenaires régionaux et des collectivités locales La répartition des missions entre les différents animateurs présents sur le territoire (FREDON AuRA, délégations départementales de l'ARS, Chambres d'Agriculture, CPIE...) a été partiellement clarifiée	Des efforts restent à faire pour que les nouveaux référents identifient bien la répartition des missions entre les différents animateurs présents sur le territoire	Il convient de maintenir et renforcer la concertation entre les acteurs départementaux de la lutte notamment par des réunions ou des visio-conférences en début et en cours de campagne.

Relances de référents suite aux signalements sur la plateforme ambroisie	Maintien du niveau de prise en compte des signalements par les référents sur la plateforme (chiffres 2020 identiques à ceux de 2019) malgré un renouvellement très important des référents et des formations tardives sur l'utilisation de la plateforme Le modèle de relance groupé par mail puis de relances individuelles semble efficace.	Des relances individuelles (via téléphone, rencontres terrain...) ont été déployées sur le territoire pour accompagner les référents dans la gestion des signalements. Bien qu'ayant démontré son efficacité, cette action est très chronophage compte tenu du nombre élevé de signalements d'ambroisie en Auvergne-Rhône-Alpes. Le module de saisie des jours passés par les agents FREDON pour chaque action ne permettait pas en 2020 de distinguer le temps nécessaire pour les relances mail de celui nécessaire pour les relances individuelles.	Une mesure du temps passé pour chaque type d'action en 2021 permettra de mieux évaluer le rapport temps / efficacité des relances groupées par mail ou individuelles
Listing des référents ambroisie	La mise à jour complète du listing des référents en 2020 permet une bien meilleure fiabilité des données.	Malgré un fort démarchage en 2020, il reste une part très importante des communes n'ayant pas encore redésigné de référent.	Poursuivre le démarchage intensif des référents.
Expérimentations agricoles et rencontres « Bout de champs » avec les agriculteurs		Les réunions agricoles réunissent de moins en moins de participants quel que soit le thème. FREDON n'a pas pu suffisamment s'investir dans cette mission en 2020	Un partenariat plus fort doit être établi avec les techniciens des coopératives et du négoce agricole. Plutôt que des réunions spécifiques « ambroisie », des interventions intégrées à d'autres manifestations sur des thématiques agricoles (essai de désherbage, gestion de l'interculture...) pourraient être privilégiées afin de garantir une meilleure participation. Des tests de solutions techniques devraient être mises en place avec des groupes d'agriculteurs volontaires (CUMA, GEDA...)
Echanges entre ARS et FREDON	La base de données de suivi mise en place en 2019 par FREDON permet aux correspondants départementaux de l'ARS d'être informés tout au long de la campagne des actions réalisées et partenaires rencontrés Des échanges réguliers se sont faits par mail/téléphone. Une confiance mutuelle permet d'agir de façon encore plus concertée.	L'interface de consultation de la base de données FREDON de suivi des actions réalisées est peu intuitive et conviviale.	Afin d'améliorer les échanges entre FREDON AuRA et les délégations départementales de l'ARS, une simplification de consultation de la base de données de suivi des actions menées sur le territoire est prévue pour 2021.



CONTACT

FREDON AURA

2, allée du Lazio
69800 SAINT-PRIEST

04.37.43.40.70

contact@fredon-aura.fr

www.fredon.fr/aura

SIRET : 392 283 594 00035 - APE : 9411 Z
Fédération membre de FREDON FRANCE -
Réseau des FREDON et FDGDON



FREDON
AUVERGNE
RHÔNE ALPES